

AVIS DE PUBLICITÉ PREALABLE A LA DELIVRANCE DU TITRE POUR LE DEPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGES ELECTRIQUE

La Commune de Meaux a été sollicitée par la société Electric 55 Charging pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire communal.

Electric 55 Charging est une entreprise spécialisée dans l'installation et l'entretien de bornes de recharge dédiées à l'usage de véhicules électriques.

Les emplacements concernés étant situés sur des emprises du domaine public communal, leur occupation sera formalisée par une convention d'occupation temporaire du domaine public.

Cette convention ayant une pure vocation domaniale est soumise pour sa passation aux dispositions des articles L.2122-1-1 et suivants du CG3P et notamment son article L. 2122-1-1 alinéa 2 qui dispose que « *Lorsque [...] le nombre d'autorisations disponibles pour l'exercice de l'activité économique projetée n'est pas limité, l'autorité compétente n'est tenue que de procéder à une publicité préalable à la délivrance du titre, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent et à informer les candidats potentiels sur les conditions générales d'attribution* ».

C'est ainsi que la Ville de Meaux n'est tenue qu'à la présente publicité préalable à la délivrance du titre sans procédure de sélection, puisque la délivrance du titre serait opérée sur le fondement de l'article L. 2122-1-1 du CG3P.

Le présent avis de publicité a pour objet la délivrance d'une convention d'occupation temporaire du domaine public pour une durée de douze (12) années dans le but d'installer un réseau de bornes de recharge, moyennant une redevance d'occupation du domaine public annuelle. Le montant de cette redevance est fixé à deux (2) centimes d'euros par Kilowattheure (KWh) fourni par Electric 55 Charging, avec un montant minimum garanti de cinquante (50,00) €/m²/an, soit pour 25 m² la somme de mille deux cent cinquante (1 250,00) €/an.

Afin d'assurer une répartition territoriale cohérente des différentes installations et faciliter l'utilisation de véhicules électriques au sein de la Commune, Electric 55 Charging et la Ville de Meaux ont conjointement déterminé les emplacements ci-après pour l'installation des bornes de recharge.

Lieux	Coordonnées GPS	Nombre de bornes
La Poste	Latitude 48.957132269226356 Longitude 2.882224970032533	1 borne - 2 points de charge
Parking Foch	Latitude 48.95300175576839 Longitude 2.883846523321224	1 borne - 2 points de charge
5 Place Lafayette	Latitude 48.95807255414907 Longitude 2.8763937289483206	1 borne - 2 points de charge
2 Quai Jacques Prévert Prolongé	Latitude 48.94994319065906 Longitude 2.884054464693626	1 borne - 4 points de charge
21 Quai Jacques Prévert Prolongé	Latitude 48.95082304084939 Longitude 2.8836789837457717	1 borne - 2 points de charge
Parking du Stade	Latitude 48.95435739557549 Longitude 2.89773445431188	1 borne - 2 points de charge
Parking Verrière Arrière	Latitude 48.95153083432837 Longitude 2.9123274059374085	1 borne - 4 points de charge
Place de Beauval Zone 2	Latitude 48.95421805993751 Longitude 2.9143963827650183	10 bornes - 30 points de charge (5x4+5x2) HUB
Rue Louis Braille Piscine	Latitude 48.9638356414681 Longitude 2.8730312540609035	1 borne - 2 points de charge
Rue du Commandant Berge	Latitude 48.95609834504624 Longitude 2.879596739547392	1 borne - 4 points de charge
Parking Rue Léon Le Royer	Latitude 48.95248462916441 Longitude 2.8867098447920356	1 borne - 4 points de charge
Rue Saint Faron	Latitude 48.96541041749437 Longitude 2.8835206603734123	1 borne - 2 points de charge
Parking Blériot	Latitude 48.95291883030128 Longitude 2.9154772834516245	1 borne - 2 points de charge
Louis Breguet	Latitude 48.95211416313689 Longitude 2.9168085139937086	1 borne - 4 points de charge
Boulevard du Maréchal Bessières / Rue Nicolas Boileau	Latitude 48.95315958878174 Longitude 2.9213221525457422	1 borne - 2 points de charge
Boulevard du Maréchal Bessières / Honoré Balzac	Latitude 48.953951175790095 Longitude 2.9202820774701563	1 borne - 2 points de charge

Electric 55 Charging sera autorisé à procéder à la construction et à l'installation des ouvrages nécessaires à ce projet.

Electric 55 Charging exploitera sous sa responsabilité et à ses risques et périls les emplacements attribués par l'AOT.

La Ville de MEAUX conservera la possibilité de conclure ultérieurement des conventions ayant un objet similaire avec tout autre opérateur, compte tenu du nombre de stationnement disponible sur le territoire de la Ville de Meaux.